Ministre des Services communautaires et sociaux, l'hon. Keith C. Norton Ministre des Services correctionnels, l'hon. Frank Drea

Ministre de la Consommation et des Relations commerciales, l'hon. Larry Grossman Ministre des Services gouvernementaux, l'hon. George McCague.

## 3.3.1.7 Manitoba

Le gouvernement du Manitoba comprend le lieutenant-gouverneur, le Conseil exécutif composé de 15 membres et l'Assemblée législative de 57 membres élus pour une durée maximale de cinq ans. L'honorable Francis L. Jobin est devenu lieutenant-gouverneur le 15 mars 1976. Aux élections générales du 11 octobre 1977, la position des partis à la 31e législature du Manitoba était la suivante: 33 progressistes-conservateurs, 23 néodémocrates et un libéral.

Le traitement annuel du premier ministre est de \$16,600 et celui des autres membres du Cabinet de \$15,600. Les députés reçoivent une indemnité de session de \$12,199 et une allocation de dépenses non imposable de \$6,099 pour l'année financière terminée le 31 mars 1978. Chaque député qui participe à la session reçoit une allocation supplémentaire de \$900 pour les frais occasionnés par l'exercice de ses fonctions de député. Le chef de l'opposition touche \$15,600. Le président de l'Assemblée législative reçoit une indemnité supplémentaire de \$5,000 et \$1,500 au plus pour ses dépenses. Le président suppléant reçoit une indemnité supplémentaire de \$2,500 et \$500 au plus pour ses dépenses. Les députés qui sont contraints de vivre loin de chez eux reçoivent une allocation quotidienne de \$25 pour toute la durée de la session, sauf lorsqu'il y a ajournement pendant quatre jours consécutifs ou plus.

Le Conseil exécutif du Manitoba en novembre 1977

Premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre des Relations fédérales-provinciales et président du comité d'administration du Cabinet (Conseil du Trésor), l'hon. Sterling Lyon

Ministre des Finances, ministre chargé de l'application de la Loi sur l'Hydro-Manitoba et président de l'Office de conservation de l'énergie du Manitoba, l'hon. Donald Craik

Ministre de la Consommation, des Corporations et des Services internes, ministre du Développement coopératif, ministre chargé du Réseau téléphonique et des Communications et ministre chargé de l'application de la Loi sur les loteries du Manitoba, l'hon. Ed McGill

Ministre sans portefeuille et leader du gouvernement en Chambre, l'hon. Warner Jogenson

Ministre de la Santé et du Développement social et ministre chargé des Services de correction et de rééducation, l'hon. L.R. (Bud) Sherman

Ministre sans portefeuille et co-président du Groupe de travail sur l'organisation du gouvernement et l'économie, l'hon. Sidney Spivak

Ministre des Travaux publics, ministre de la Voirie et ministre chargé de la Société des assurances publiques du Manitoba, l'hon. Harry Enns Ministre sans portefeuille et ministre chargé de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba, l'hon. J. Frank Johnston Ministre de l'Agriculture, l'hon. James E.

Downey
Ministre de l'Éducation et ministre de l'Éducation permanente et de la Main-

d'œuvre, l'hon. Keith A. Cosens
Procureur général, gardien du grand sceau,
ministre des Affaires municipales et ministre
chargé de l'application de la Loi sur la régie
des alcools, l'hon. Gerald W.J. Mercier

Ministre de l'Industrie et du Commerce, ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles et ministre chargé de l'application de la Loi sur la Corporation de développement du Manitoba, l'hon. Robert Banman

Ministre du Travail, ministre chargé de la Loi sur la Fonction publique, de la Loi sur la pension de retraite des fonctionnaires, de la Loi sur l'assurance des fonctionnaires et de la Loi sur les prestations des régimes de pensions, l'hon, Norma L. Price

Ministre des Affaires du Nord et ministre des Ressources renouvelables et des Services de transport, l'hon. Ken MacMaster

Ministre des Mines, des Ressources et de l'Environnement, l'hon. Brian Ransom.

## 3.3.1.8 Saskatchewan

Le gouvernement de la Saskatchewan se compose du lieutenant-gouverneur, du Conseil exécutif et de l'Assemblée législative. L'honorable George Porteous remplit la fonction